

Motion du conseil des maîtres élémentaire

Le conseil des maîtres de l'école ..., réuni le ..., constate que pour la 2ème phase des évaluations nationales standardisées, le ministère n'a apporté que de faibles aménagements par rapport à la 1ère phase très problématique. En lecture, les évaluations poussent nos collègues de CP à concentrer les apprentissages sur la phonologie et la fluence incitant à délaissier le travail fondamental sur le vocabulaire, la compréhension de textes, l'écriture sous toutes ses formes, l'entraînement à la narration orale et l'entrée dans la culture de l'écrit. Les exercices de rapidité installent un malentendu lourd de conséquences pour nos élèves : lire ce n'est pas faire des sons le plus rapidement possible, lire c'est comprendre. En mathématiques, la droite numérique est de retour, alors même que d'illustres chercheurs en contestent la pertinence, quid de la décomposition ?

Ces évaluations ne sont d'aucune aide pour mieux connaître les élèves mais leurs résultats ont été utilisés publiquement par le ministre pour discréditer l'école. Nous refusons que les réponses à des tests cognitifs servent à évaluer d'une manière ou d'une autre le travail des enseignants ou à mettre les écoles en concurrence. Nous n'avons pas non plus de garanties suffisantes sur la confidentialité des données saisies concernant les élèves.

Compte tenu de tous ces éléments, le conseil des maîtres s'oppose à la passation des évaluations telles qu'elles sont prévues.